

1 Schreiben à son Altesse Serenissime

Madame la Princesse, Regente de la
Principauté de Lippe Detmold.

Memoire sur L'Hospice des Enfants trouvés, ...

Dat.: Amsterdam le 9 Octobre 1816.

15 Seiten beschrieben. Mit Schleife zusammen gebunden. 8°.

I
à
son Altesse Sérénissime
Madame la Princesse,
Regente de la Principauté
de Lippe Detmold.

Madame!

Les Souvenirs honorables de la civilité
que votre Altesse Sérénissime a daigné faire dans l'établisse-
ment sous ma direction de Commissaire lors de Son Séjour
à Amsterdam, et la bienveillance et bonté avec lesquelles elle
a bien voulu m'entretenir sur ce sujet, m'imposent la douce
obligation

Obligation de Satisfaire à ma promesse que j'ai eue vous faire,
en vous remettant un aperçu de cet établissement.

Plusieurs voyages m'ayant empêché d'y
Satisfaire plus tôt j'ai, de retour Chez moi, voulu me faire un
de mes premiers devoirs de le Suppléer à votre Altesse, Comme
j'ai l'honneur de le lui présenter par la présente.

Votre Altesse n'y trouvera peut être rien d'extra-
ordinaire à l'égard de la direction, mais surtout une preuve incontes-
table de l'humanité de mes ancêtres et de mes Co-habitans qui
pouvoient encore avec le plus grand sacrifice dans l'extraction
d'environ Quatre mille enfans pour la plupart Abandonnés
ou trouvés.

Je n'oublierai jamais votre illustre prévenance
et je me flatte vivement de l'honneur de pouvoir présenter à votre
Altesse les preuves Sincères de mon respect et estime, avec
lesquelles j'ai l'honneur de me nommer de:

Votre Altesse!

Amsterdam le 9 Octobre 1816.

Le très humble et très obéissant Serviteur

A. de Bruine



1956/1836

*Memoire sur l'Hospice
des Enfans trouvés, dit l'Hal-
moesseniers - Weeshuis de la
ville d'Amsterdam.*

Destination.

*L'Hospice des enfans trouvés, dit l'Halmoesse-
niers Weeshuis, établi l'an 1660, pour y entretenir 1200 enfans, reçoit:*

- 1^o Des enfans trouvés exposés à la Charité publique.*
- 2^o Des enfans abandonnés dont l'âge n'excède pas les douze ans,
sur une déclaration des voisins.*
- 3^o Des orphelins dont les parens n'appartenaient à aucun
Culte quelconque, ou qui sont trop âgés pour être admis,
suivant les loix de Chaque établissement religieux, dans
ces différens édifices*
- 4^o Des enfans de Criminels exécutés et décapés.*

Nombre des Enfans.

*Au premier du mois de Mai 1716, le nombre des Enfans
se montoit à 1065, dont:*

<i>1033 Garçons</i>	<i>} 1065 Enfans dans l'Hospice.</i>
<i>8 272 filles</i>	

516 Garçons } 1124 Enfants chez des nourrices
608 filles }

281 Garçons } 976 — à la Campagne chez des laboureurs
695 filles }

Administration

L'Administration de ce vaste établissement est actuellement confiée à six M. M., administrateurs et trois Dames administratrices, représentant le nombre des premiers est fixé à huit, et des déanieres à six personnes. — Ils s'assemblent séparément une fois par semaine, tandis que leur Congrégation générale se fait deux ou trois fois par an, ou suivant que la nécessité exige leur présence. — Ils ont sous leurs ordres un Secrétaire et deux tenues de livres, pour subvenir aux occupations qui sont partagées parmi eux.

Pour ce qui concerne les filles, les enfants chez les nourrices et la surveillance qui en résulte est particulièrement du ressort des Dames Administratrices, qui ont à cet effet, ainsi que pour l'exécution exacte de leurs ordres, une Employée en Chef à leur disposition.

L'Edifice.

Deux administrateurs, chargés de la surveillance de ses réparations les font effectuer par les différents ouvriers dont le second teneur de livres à la direction, tels que: Charpentiers, Maçons &c, Cependant l'on a soin de n'employer les derniers nommés qu'à

Des

des menues réparations économiques, vu que la ou un plus grand intérêt exige un secours plus efficace les maîtres Charpentiers, Maçons etc, ou bien l'adjudication publique y - porte remède

la Comptabilité.

L'Hospice à très peu de revenus ou recettes particulières, celles qui ont été accordées à l'Administration pendant le Cours de l'an 1815 sont les Suivants.

Recettes extraordinaires

Le produit des Fêtes exposés en différents endroits de la ville pour exciter la Charité publique, ainsi que les différentes donations et plusieurs autres recettes ne valant pas la peine d'être détaillées 2489, 15, 9

Recettes ordinaires

Rentes sur l'Etat	3262, 10, -
" " la Commune d'Amsterdam	1207, 10, -
" Emphytéotique	10299, 16, -
Locations ou Fermages.	856, -
Produit de la vente des charbons de tourbes.	1804, 7, -
" " peaux de boeufs dont la viande est consommée par les alimentés	169, 10, -
" du travail des enfans apprentifs tant Chez l'artisan qu'à l'Hospice même	6963, 2, -
" des pensions remises à l'Hospice pour les enfans (a reporter).....	24052, 10, 9.

rendus

	par report	27052	10	9
rendus à leurs Familles		243	10	—
la succession des parents des enfants élevés à l'hospice		199	—	12
produit des Conventions d'achat d'alimentation		50	—	—
» des bonces placés à la bourse de cette ville		10245	14	10
» substitutions sur les impôts des Comestibles & Combustibles		10629	13	—
Total des recettes		18720	3	15

Depenses ordinaires. Exercice de l'An 1815.

Frais d'administration, y compris de tous les employés les divers appointements	21602	4	4
Impôts fonciers, portes & fenêtres tant de l'hospice que des immeubles y appartenans	388	12	6
Droits sur divers objets de Consommation	6651	3	2
Nouritures	84559	9	4
Frais de nourrices	72553	13	—
» d'entretien des enfans à la Campagne	48348	3	14
Vêtement et l'entretien des Ets	63274	1	2
Blanchissage	7258	7	—
Combustibles	12114	19	4
Lumière	4349	7	—
Dotations des enfans qui abandonnent l'Hospice	8054	14	—
Médecamens	5114	18	—
Frais d'enterrement	750	10	—
(à reporter)	33502	6	2 10

Entretien

	par dépôt	335026 2 10
Entretien des Utensiles de ménage		6109 2 1
" " Salaires de l'hospice		10106 10
" " immeubles appartenans à l'hospice		1661 2 10
Frais d'Education des Enfants		2576 8 1

3355479 1 14

Depenses extraordinaires.

Divers besoins non compris sous les articles precedens, et prin-		
cipalement pour les depenses imprévues		2096 10 9

3357575 12 7

Recapitulation

Total des recettes extra ordinaires et ordinaires		48720 7 15
" " Depenses ordinaires et extra ordinaires		3357575 12 7

De Sorte que le Secours de la Caisse Communale pour l'exercice de l'An 1815, se monte à la Somme de		308855 3 8
---	--	------------

Les administrateurs delivrent au magistrat de la ville un Compte universel de l'exercice expiré, et de rechef les premiers nommés touchent de tems en tems les nummes aires qui leur sont alloués sur des mandats payable Chez le receveur municipal.

Exercice.

Exercice Extérieur

Nourrices.

Les Enfants trouvés et abandonnés, s'ils n'ont pas atteint l'âge de 6 à 7 Ans, sont, après avoir été enregistrés et vetus, abandonnés aux nourrices, choisies d'entre les femmes du menu peuple d'Amsterdam, ou ils restent maintenant, vu le nombre Considérable dont l'Hospice se trouve chargé, jusqu'à l'âge de 7 à 9 Ans.

La nourrice reçoit pour l'enfant qu'elle allaite, excepté l'habelement, par an 70. --- et
pour un enfant servi 60. ---
elles touchent leurs appointemens par trimestre.

Le nombre des nourrices au premier du mois de mai 1816
était de 740.

Enfans à la Campagne chez des Laboureurs.

Ils sont particulièrement confiés aux Soins de trois M. M. administrateurs, membres de la Commission Centrale, qui soignent l'entretien des Enfants d'Hospices et des établissemens de Charité envoyés à la Campagne, ils s'assemblent à cet effet une fois par semaine pour s'occuper de cette branche d'Administration.

Exercice Intérieur.

Appartemens & Ecoles des enfans.

à l'âge de 6 à 9 Ans. les enfans reçus dans l'Hospice
sont

sont parties de ces appartemens et écoles destinés à former la plus
tendre jeunesse, c'est là qu'on leur inculque les premières principes
de la religion ainsi que la lecture, sous la direction d'un Maître,
trois sous maîtres et quatre sous-maîtresses choisies d'entre les
filles de l'Hospice; ... La Salubrité des dortoirs, et l'habillem
ent de ces enfans, sont soignés par deux Surveillantes, et
vingt filles de service enfans de l'Hospice.

Appartemens des Garçons et des Filles.

à l'âge de 10 à 12 Ans, les enfans sont séparés; les garçons
distribués dans l'une et les filles dans l'autre partie de la
maison.

Appartemens des Garçons.

Il y a dans cette partie pour tout ce qui est relatif au service
des dortoirs, des vêtements et de propriété:

une Surveillante.

Quatre Servantes.

Dix filles, enfans de l'Hospice

dans Les Ecoles.

Les Garçons y apprennent à lire, à écrire, l'arithmétique
et les principes de la langue hollandaise, sous la direction
d'un Maître.

Deux sous maîtres &

Quatre adjoins.

Garçons

Garçons apprentis.

à l'Age de 12 à 13 Ans les garçons, ayant passé à fond les écoles susnommées, choisissent un métier le plus analogue à leur Capacité sous la vue d'un Directeur des Garçons en apprentissage; On les engage pour 5 ou 6 Ans. Deux maîtres déposent à l'Hospice, la première année de Service, six sous par semaine, et tous les ans six sous de plus. Ils reçoivent de l'Hospice les outils nécessaires, tandis que tout ce qu'ils gagnent en sus de leur taye revient à leur profit.

Cette partie est sous la direction:

d'un Directeur

un sous employé,

divers adjoints garçons de l'Hospice.

Appartemens des Filles.

à l'Age de 10 à 12 ans, elles sont distribuées dans les différens départemens faisant la partie des Filles, tout ce qui est relatif aux doctores, vêtemens et à la propreté est soigné par: une Surveillante &

vingt filles de Service, enfans de l'Hospice dans cette partie se trouvent.

1^{re} Les Ecoles. ou elles apprennent à lire, écrire, et le principes de la langue hollandaise.

2^{de} La Chambre de la Singère. on y travaille pour des particuliers, et tout ce que les filles travail-

lent

ont en sus de la tâche imposée, servent à leur profit; la direction est dirigée par:

une Surveillante en Chef.

Deux aides, - et -

Neuf filles de Service, enfants de l'Hospice
3^e La Chambre des Tailleurs, pourvoit au vêtement universel
des enfants, les filles de l'Hospice y travaillent,
sont sous la direction

d'un maître tailleur,

Deux garçons - et -

plusieurs filles de Service.

4^e La Chambre des Fricotières. elle est sous la direction,

Une employée en Chef et deux aides, en-
fants de l'Hospice.

Cinq filles, sous la direction d'une Supérieure veillent à la
propreté personnelle des enfants. C'est en particulier à cette
Supérieure qu'on a confié tout ce qui est relatif au coucher.

Cuisine.

La nourriture des enfants de cet Hospice est:
pour le déjeuner: Une bûchée de pain de seigle.

" " dîner. Des pois, des fèves, des pommes de terre et
des légumes.

" " dessert. Un morceau de pain et de fromage.

Deux fois par semaine on leur sert de la soupe de Ruxford
et par quinzaine de la viande, ordinairement la Consommation

pour

Ce dernier article pour un repas est d'un boeuf de 700. à 800 livres
ou de 600 lb. du lard. -

Du laitage et du pain font le Souper, et le boisson
est de la biere.

La Cuisine est sous la direction d'un economer et sont
épouse secondés par quatre Gargons

Six Servantes &

plusieurs enfans de l'Hospice

L'Infirmierie

Dans quatre vastes Salles qui forment l'Infirmierie se
trouvent 150 lits placés séparément, deux Salles reçoivent
les gargons et les deux autres les filles, la direction en repose
sur un Surveillant et sa femme.

Quatre Servantes.

plusieurs enfans de l'Hospice.

Le pharmacien.

Il est spécialement chargé de Surveiller l'Infirmierie
Sa boutique et laboratoire sont dans l'édifice il a deux aides
et quatre enfans de l'Hospice. -

Trois medecins et deux Chirurgiens de la ville sont
attachés au service de l'Infirmierie, ainsi que pour Soigner les
enfans malades Chez les nourrices. Tous les enfans dont il
n'est pas certain qu'ils ont passés les petites veroles sont vaccinés.

Boislanderie

Boulangerie

La Boulangerie, établie dans une des ailes de la maison, est dirigée par un maître boulangier.

Trois Garçons - et
plusieurs enfants de l'Hospice.

Trois jours sont continuellement en activité.

La Consommation de l'année précédente a été de:

80 Sest de Seigle »

10. — de Froment.

Le Cordonnier.

Il fait tous les souliers requis dans l'Hospice, à l'aide de huit Garçons et deux enfants, son épouse est portière de la partie occupée par les filles.

On trouve un portier et deux Garçons, à l'entrée de la partie occupée par les Garçons.

Blanchissage.

On s'arrange à cet effet avec un blanchisseur moyen, payant un prix fixe annuel pour chaque individu de l'Hospice qui se monte à trois florins cinq sous d'Hollande; il reçoit

le linge

Le linge de l'aspirant de la lingerie, qui est sous la direction d'une Supérieure avec ses neuf filles de service, - Le linge est séché dans l'Hospice sur des gréniers préparés à cet effet.

à l'âge de 18 à 20 Ans. les enfans abandonnent ordinairement l'Hospice, pourvus du support de la dotation dont il a été fait mention dans les dépenses sus énoncées, Comportant des hautes, à la valeur de Soixante Florins, ainsi que divers autres objets et de l'argent Comptant faisant une somme de dix et souvent de quinze Florins, - Ainsi muni de tous les avantages qu'une éducation soignée puisse offrir ils rentrent dans la Société; les Garçons artisans, Pâtissiers et Laboueurs y suivent la Carrière qui fait le bonheur du bourgeois, tandis que les filles, des Commes charantes servent de modèle à leur sexe. La religion qu'on leur inculque est celle des parents ou suivant les indications que les enfans trouvés portent souvent sur eux, à défaut de ces deux moyens ils embrassent la religion réformée.

Telle est l'organisation de l'Hospice des enfans trouvés et abandonnés; un mot encore de leurs dîners et des accessoires.

Le Decès dans l'hospice même

Les décès dans les dernières années ont été les suivans:

en 1807 de 2781. Enfans	52.	en 1812 de 1929. Enfans	180.
" 1808 " 2803. "	33.	" 1813 " 2102. "	136.
" 1809. " 2854. "	65.	" 1814 " 2085. "	137.
" 1810 " 2644. "	39.		
" 1811. " 2755. "	70.		

L'excédant

L'Excedant des décès pendant les trois dernières années trouve son origine dans le remplacement des enfans de 7 à 8 Ans qu'on avait retirés des nourrices dans la ville pour Suppléer au vuide occasionné par l'envoi des enfans à la Campagne.

Le Décès chez les nourrices:

Des enfans qui n'ont pas surpassés l'age de 7 ou 8 Ans etait Comme Suit:

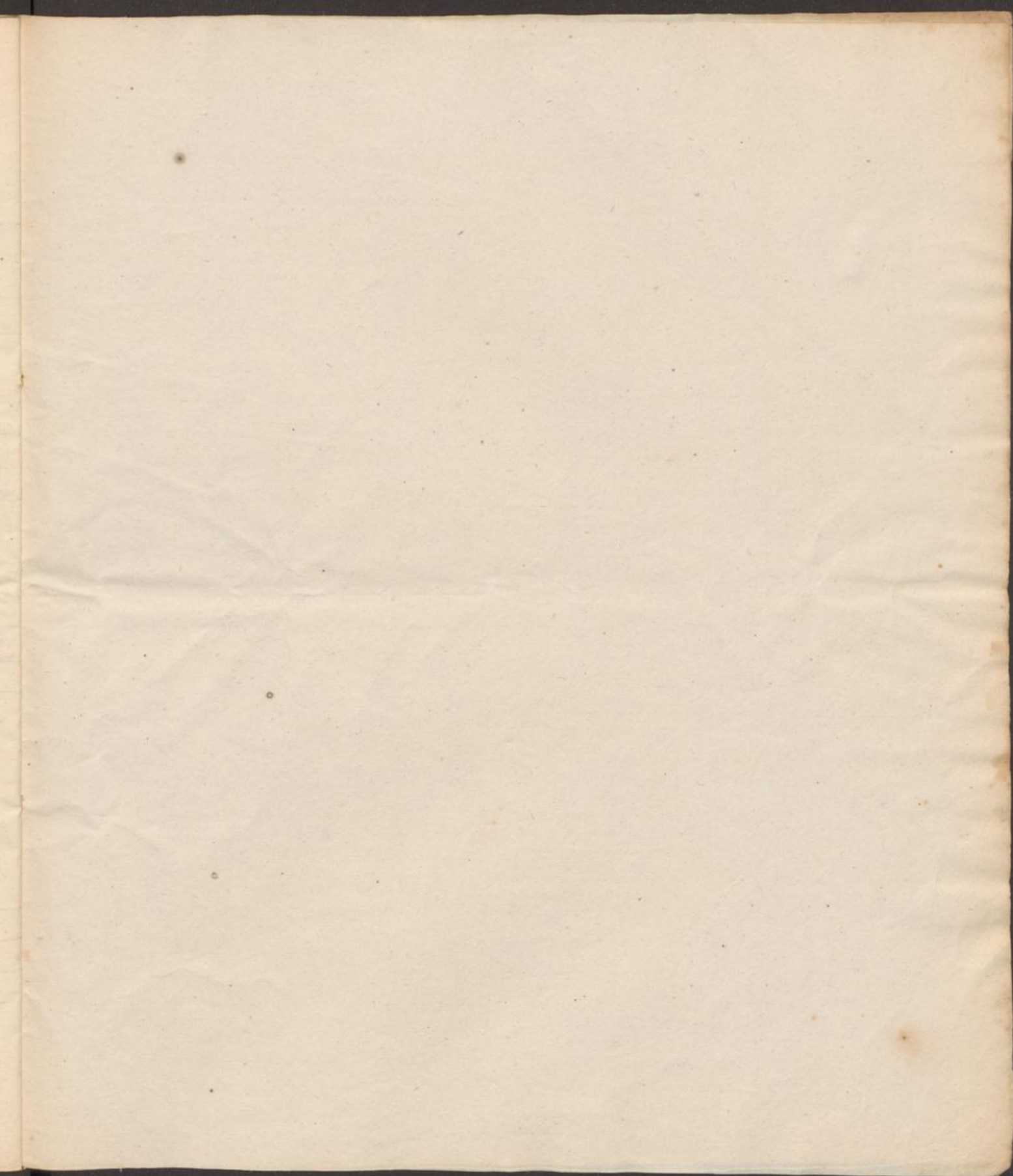
En 1807 de 1785	Enfans 319.	en 1811. de 2152.	enfans. 418.
" 1808 " 1954.	" 332.	" 1812 " 1512.	" 331.
" 1809 " 1996	" 375.	" 1813. " 1268	" 361.
" 1810 " 2327	" 417.	" 1814. " 1513.	" 436.

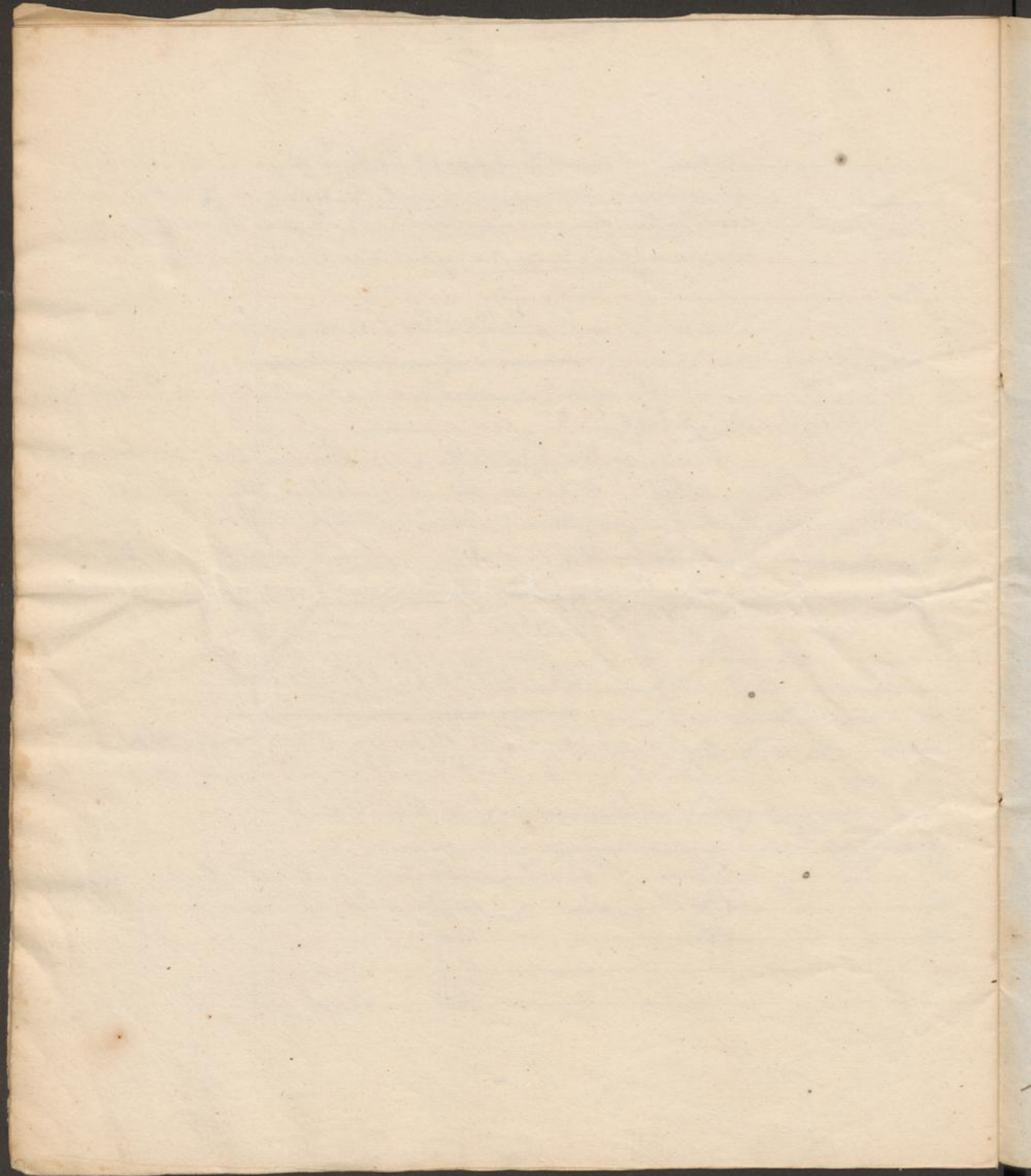
Cependant le plus grand décès a lieu lorsqu'ils n'ont pas encore atteint l'age d'un an.

Le décès à la Campagne

Sur un nombre de 1100 enfans il n'y a que Sept qui sont mort, mais il est intéressant à remarquer ici que tous Ces enfans ont surpassé l'age de 10 ou 12 Ans.

L'Entretien de Chaque enfant de l'Aspece, revient à Cinq Sous par jour ou à Quatre vingt dix florins par an.





COLLIERIES, N.C.

Slg 74 Nr 1, 107